



 Pour toute impression ou sauvegarde, ouvrir la [version Word](#) de cette page.

Type de source : Statistiques pénales

Type de substance considéré : Alcool

Population concernée : Population institutionnelle / Institutions répressives

Fichier des infractions au code de la route (et des contrôles de l'imprégnation alcoolique)

Accès rapides :

- [Organisation et financement](#)
- [Objectifs](#)
- [Méthodologie](#)
- [Diffusion](#)
- [Observations](#)
- [Pour en savoir plus](#)

Organisation et financement

[haut du document](#)

Maître d'oeuvre

Observatoire national interministériel de sécurité routière (ONISR)

Responsable

ONISR - Place Beauvau - 75800 Paris

Financement et collaboration

Services de la Police et de la Gendarmerie nationales

Objectifs

[haut du document](#)

Objectifs généraux : suivi des infractions au code de la route

En matière d'alcool, suivi des infractions relatives à l'alcoolémie au volant et des contrôles de l'imprégnation alcoolique.

Méthodologie

[haut du document](#)

Périodicité

Mensuelle

Dates d'observation

Depuis 1962

Approche

Quantitative

Unité statistique

Infraction constatée (délit ou contravention), contrôle ou dépistage (dont préventif)

Champ d'observation

Ensemble des infractions au code de la route

Méthode d'échantillonnage

Exhaustif

Durée d'observation

Recueil en continu

Biais de couverture de la source par rapport au champ d'observation

Champ géographique

France entière

Découpage géographique possible

Département

Champ toxicologique

Alcool (à l'origine d'une infraction au code de la route)

Définition toxicologique retenue ou nomenclature

Taux de positivité : part des dépistages positifs* sur l'ensemble des dépistages effectués (ou

infractions, accidents constatés)

* positif = au dessus du seuil légal d'alcoolémie autorisé, soit (depuis le décret du 29 août 1995) : 0,5 g/l de sang (0,25 mg/l d'air expiré)

Les principales catégories d'infractions sanctionnées :

- Conduite d'un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique, taux contraventionnel (entre 0,5 et 0,8 g/l de sang ou entre 0,25 et 0,4 mg/l d'air)
- Conduite d'un véhicule en état d'ivresse manifeste
- Conduite sous l'empire d'un état alcoolique, taux délictueux (\geq 0,8 g/l de sang ou 0,4 mg/l d'air)
- Refus de se soumettre aux vérifications tendant à établir l'état alcoolique
- Récidive (pour toutes ces infractions)
- Homicide involontaire par conducteur (...) sous l'empire d'un état alcoolique, en état d'ivresse manifeste ou ayant refusé les vérifications de l'état alcoolique
- Blessures involontaires avec ITT $>$ ou $<$ à 3 mois par un conducteur (...) sous l'empire d'un état alcoolique, en état d'ivresse manifeste ou ayant refusé les vérifications de l'état alcoolique.

Nombre d'unités statistiques observées

En 2017, 10,1 millions de contrôles d'alcoolémie ont été effectués, pour un taux de positivité global de 3,3 %.

Taux de couverture

Exhaustif

Recueil de données

Recueil mensuel par les services de la direction générale de la Gendarmerie nationale (DGGN), la direction centrale des compagnies républicaines de sécurité (DCCRS), la direction centrale de la sécurité publique (DCSP), la Préfecture de police (PP) et enfin par l'Agence nationale du traitement automatisé des infractions (ANTAI). Depuis 2004, les procès verbaux en provenance des polices municipales ne sont plus comptabilisés. Depuis 2014, les données sont centralisées et analysées par l'ONISR et non plus par la sous-direction de la circulation et de la sécurité routières (SDCSR), rattachée à la Direction de la modernisation de l'action territoriale (DMAT) du ministère de l'Intérieur.

Données recueillies

Nombre d'infractions au code de la route constatées (délits et contraventions)

Nombre de dépistages d'alcoolémie effectués, dont les dépistages préventifs

Taux de positivité pour les dépistages, les infractions ou les accidents.

Qualité et fiabilité des données

Diffusion

[haut du document](#)

Délai de diffusion des résultats

n + 6 mois

Principal mode de diffusion des résultats

Rapport annuel

Bibliographie

Salathé M. (sous la direction), « Les infractions au Code de la route et au Code des transports - L'impact sur le permis à points : Bilan statistique 2017 », Observatoire national interministériel de sécurité routière, 2018, Paris, 145 p.

Observations

[haut du document](#)

D'autres données relatives à l'alcool au volant sont disponibles via le fichier national des permis de conduire, créé en 1992, qui rend compte du nombre de dossiers traités, du nombre d'infractions traitées et du nombre de points retirés : 123 926 délits et 80 182 contraventions en matière d'alcoolémie y sont enregistrés en 2017, la vitesse restant le motif principal.

Pour en savoir plus

[haut du document](#)

[Site de l'ONISR](#)

[Retour page principale](#)

[Haut du document](#)

Dernière mise à jour : novembre 2018